

MOTION

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE A DELEMONT

Depuis plusieurs mois, les structures d'accueil de la petite enfance, les structures d'accueil extrascolaire ainsi que l'école à journée continue sont des sujets d'actualité dans notre pays et en Suisse romande particulièrement. A Delémont, une entité communale dirigée par le département des affaires sociales regroupe l'ensemble de ces structures. Il s'agit de la **Maison de l'Enfance**. Elle se divise en trois groupes distincts selon l'âge des enfants soit : la Dorlotine, la Ludovie et la Gar'Onze.

Nous avons identifié trois problèmes importants qui doivent être absolument débattus et solutionnés :

1. La liste d'attente :

Aujourd'hui, la Maison de l'Enfance n'arrive pas à répondre à la demande de la population delémontaine. Malgré les 25 nouvelles places créées ces dernières années, la liste d'attente compte encore plus de 50 enfants. Cela signifie concrètement que même en inscrivant leur enfant avant sa naissance, de nombreux parents n'auront jamais la possibilité de bénéficier de cette structure.

2. Les locaux et plus particulièrement ceux de la Gar'11 :

Les locaux actuels, éclatés sur trois sites, en vieille ville pour la Ludovie, à l'avenue de la Gare 15 pour la Dorlotine et à l'avenue de la Gare 11 pour l'UAPE ne sont pas tous adaptés à l'accueil de la petite enfance. Exigüité et vétusté sont parfois de rigueur puisqu'il s'agit au départ de maisons familiales. Les problèmes des équipements sanitaires et du chauffage sont particulièrement criants à la Gar'Onze. La disposition des salles sur trois niveaux pose également des problèmes de sécurité et de gestion au personnel ainsi qu'aux enfants. Nos chérubins méritent mieux que les bâtiments actuels existants.

3. L'accueil extrascolaire ou la prise en charge journalière des écoliers :

L'UAPE ou unité d'accueil pour écoliers accueille les enfants dès leur entrée à l'école enfantine et jusqu'à l'âge de 12 ans. Ces derniers sont encadrés par du personnel qualifié avant et après l'école, ainsi que pour le repas de midi. Malheureusement pour une question d'organisation, seule la moitié des écoles enfantines peuvent être desservies par le personnel de l'UAPE. De plus, le problème de la liste d'attente pour la crèche se répercutera automatiquement ces prochaines années sur l'unité d'accueil des écoliers.

Forts de ces constats, nous demandons au Conseil communal de réagir en créant

Un ou des groupes de travail constitués de tous les acteurs concerné par la problématique de l'accueil de la petite enfance et l'accueil extrascolaire et un groupe de pilotage composé de représentants des départements ASL, de l'éducation et des écoles qui devra piloter l'ensemble des réflexions.

Ceci dans le but de dégager des solutions et de réfléchir ensemble, entre autre, aux opportunités de mettre en place :

1. Une structure facultative d'école à journée continue pour les enfants des écoles primaires et enfantines scolarisés à Delémont. Voir l'exemple de la ville de Fribourg.
2. Un partenariat avec les CADDE ou la création d'une nouvelle institution « d'accueil à domicile pour les 6 à 10 ans ».
3. Une nouvelle localisation du restaurant scolaire dans la perspective d'une nouvelle affectation future de la salle St-Georges.
4. La construction à moyen terme d'un nouveau bâtiment accueillant toutes ou une partie de ces structures.

La mise en place de structures d'accueil extrascolaire, éventuellement décentralisées, permettraient de libérer des locaux et des places à la Gar'Onze, ceci dans le but de les affecter prioritairement à la Dorlotine puis à la Ludovie qui en ont toutes les deux un très urgent besoin.

Pour le groupe socialiste :

Sarah Erard Jäkel

S. Erard J.

P. Brun
A. Stadelmann
F. Chételat
B. Benoit

F. Peign
J. Keller
J. J. J.
Y. Dincarlon
A. A.
N. A. Rebetez
B. Benoit